



Ville de Vaucresson

# PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

2022 - 2025

VILLE DE VAUCRESSON

## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	4
<b>I. LA DEMARCHE DE LA VILLE DE VAUCRESSON</b> .....	5
<b>1.</b> Le porteur du projet .....	5
<b>2.</b> Le périmètre global et le public concerné par le PEDT .....	5
<b>3.</b> La durée du projet .....	5
<b>4.</b> Les partenaires du projet .....	5
<b>II. LE DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT POUR L'ENFANCE</b> .....	6
<b>1.</b> Effectifs et organisation des écoles .....	6
<b>2.</b> L'accompagnement éducatif auprès des écoles .....	7
<b>3.</b> Les services périscolaires et extrascolaires .....	7
a) Accueil du matin .....	8
b) Pause méridienne .....	8
c) Accueil du soir en maternelle (ALSH) .....	8
d) Accueil du soir en élémentaire (ALSH) .....	9
e) Le centre de loisirs La Farandole (ALSH) : 3 -6 ans .....	10
f) Le centre de loisirs les P'tits Gibus (ALSH) : 6- 11 ans .....	10
<b>4.</b> Analyse de l'existant .....	11
<b>5.</b> Les objectifs et l'énoncé des besoins .....	11
<b>III. LA POLITIQUE EDUCATIVE A VAUCRESSON</b> .....	12
<b>1.</b> Les axes prioritaires .....	12
<b>2.</b> Les bénéfiques pour la population .....	13
<b>3.</b> La formation et la sécurisation du parcours professionnel des équipes d'animation .....	13
<b>4.</b> Les moyens, locaux et équipements, mis en œuvre par la Ville .....	15
<b>5.</b> La politique tarifaire pour le service Enfance .....	15
<b>IV. LE PROJET ENFANCE</b> .....	16
<b>1.</b> Evolution de l'accueil du soir pour les enfants de 6 à 11 ans .....	16
<b>2.</b> Le plan mercredi .....	16
a) La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant .....	17
b) L'accueil de tous les publics .....	19
c) Le développement d'activités éducatives de qualité .....	20
d) La mise en valeur de la richesse des territoires .....	22
<b>3.</b> Déclinaison des axes éducatifs dans le projet Enfance .....	23
a) Le vivre ensemble dans une Ville inclusive .....	24
b) Le développement durable dans la Ville et les écoles .....	24
c) Le développement de la culture pour tous les âges .....	25

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

d)	La capacité d'expression orale en français et en anglais .....	25
e)	La maîtrise et les risques liés au numérique .....	26
f)	Une alimentation équilibrée et respectueuse des saisons .....	26
g)	La connaissance des métiers et du monde de l'entreprise .....	26
V.	LE PROJET JEUNESSE.....	26
VI.	LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT ET LE DISPOSITIF D'EVALUATION.....	27
1.	L'instance de pilotage.....	27
2.	Les modalités d'évaluation.....	27

### Préambule

Située à 7 km de la porte ouest de Paris, Vaucresson est une Ville de 9 000 habitants située dans le département des Hauts-de-Seine (92).

Bénéficiant d'un cadre de vie privilégié, la Ville s'est engagée depuis 2020 dans une politique de modernisation et d'accroissement des services à la population.

La ville comptait selon le recensement INSEE 2016 près de 3 500 jeunes de moins de 24 ans, soit 30% de la population vauressonnaise.

Fort de ce constat et animée de la volonté de mettre en œuvre une action engagée, coordonnée et ambitieuse pour les jeunes générations, la Ville de Vaucresson a décidé d'initier une politique éducative affirmée pour le mandat 2020-2026.

Une démarche de concertation élargie a été entreprise depuis mai 2020 avec les partenaires et acteurs de la communauté éducative. Les échanges et débats ont fait émerger des lignes directrices fortes de la politique éducative, qui ont constitué les axes du Plan Educatif Du Territoire (PEDT) de la Ville de Vaucresson.

Le Projet éducatif de Territoire (PEDT) est une démarche partenariale entre la Ville, les services de l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux (directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves, associations associées et services de la Ville).

Il a pour objectif de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir une continuité éducative entre, d'une part, les projets portés par les directeurs d'écoles et les enseignants et d'autre part, les activités proposées aux enfants et jeunes Vauressonnais en dehors du temps scolaire.

L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents, fonde la nécessité d'organiser ces interventions afin qu'elles se complètent et s'enrichissent mutuellement.

La Ville de Vaucresson souhaite ainsi s'engager dans ce dispositif qui permet de contribuer au bien-être et au développement de l'enfant et du jeune en développant un parcours éducatif cohérent de qualité.

## I. LA DEMARCHE DE LA VILLE DE VAUCRESSON

### 1. Le porteur du projet

Le projet de politique éducative est transverse car il aborde entre autres les thèmes de l'éducation, de la culture et du sport. La coordination du projet est portée par l'élue portant la délégation ENFANCE, accompagnée de l'élue portant la délégation EDUCATION et de l'élue désignée de la minorité municipale.

Le pôle Services à la Population est l'entité opérationnelle du projet, apportant les expertises nécessaires à la mise en œuvre du projet portées par les services Culture, Sport et Enfance. La directrice du Pôle assure le suivi des projets engagés dans le plan pluriannuel.

### 2. Le périmètre global et le public concerné par le PEDT

Le périmètre abordé dans le présent document correspond aux enfants et adolescents scolarisés dans les établissements publics du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré de la Ville ou inscrits aux activités périscolaires (culturelles, artistiques et sportives) proposées par la Ville.

Les publics concernés sont :

- Les enfants de 3 à 6 ans ;
- Les enfants de 6 à 11 ans ;
- Les adolescents de 12 à 15 ans ;
- Les jeunes de 15 à 18 ans ;
- Les représentants des parents d'élèves élus et/ou parents membres du Comité Participatif Education ;
- Les équipes enseignantes des quatre écoles primaires et du collège de la Ville ;
- Les prestataires de services intervenants en délégation sur le périmètre défini.

Cependant, cette première version a été principalement accès sur le diagnostic et le projet de la politique éducative dédiée à l'ENFANCE. Une version enrichie sera proposée à partir de la rentrée 2023 en ce qui concerne la politique éducative JEUNESSE, dont le diagnostic et la structuration doivent démarrer, avec l'arrivée d'un nouveau chargé jeunesse.

### 3. La durée du projet

Le projet a une durée de trois années. Il est présenté à la commission d'instruction du groupe d'appui départemental (GAD) réunissant la CAF et la DSDEN du département des Hauts-de-Seine, puis sera inscrit à la séance de février 2023 du Conseil municipal, pour approbation.

Il est possible de faire des révisions du PEdT et du plan mercredi dans la période donnée pour compléter ou amender les propositions liées aux axes éducatifs que la Ville a fixés.

Le PEdT et le plan mercredi peuvent être reconduits par tacite reconduction au bout de la période de trois ans, après une phase d'évaluation et de bilan, validée par le GAD.

### 4. Les partenaires du projet

- Le comité participatif Education  
Par délibération du Conseil municipal, le comité a été créé dès septembre 2020 ; ses objectifs ont été définis et ses membres nommés. Il a permis d'élaborer, en concertation avec des citoyens bénévoles représentatifs des familles, le diagnostic et les axes éducatifs de la Ville. Il est composé,

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

à ce jour, en sus des 3 élus et de la directrice de Pôle, de 4 parents d'élèves élus (association APE) représentant chacun une école et de 2 citoyens volontaires.

- Le conseil Enseignement – Mairie  
Il est composé des 4 directeurs d'école primaire, de l'Inspection de l'Education Nationale de circonscription (IEN), des 2 élus référents à l'Enfance et l'Education, du responsable de service Enfance de la Ville et de la direction des services à la population. Suivant l'ordre du jour des séances, Madame la Principale du collège, Madame la Maire de Vaucresson et la directrice générale des services sont invitées. Il se réunit *a minima* tous les trimestres pour orienter et arbitrer les actions proposées.
- L'IEN de circonscription et son équipe référente de conseillers pédagogiques en numérique, langues, médecin scolaire, RASED et la conseillère pour l'école inclusive, ...
- Les conseils d'école, instances réglementaires tripartites (Ecole-Parents-Ville) pilotés par chaque directeur d'école, sont informés du déroulement du projet du PEDT.

## II. LE DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT POUR L'ENFANCE

### 1. Effectifs et organisation des écoles

La Ville de Vaucresson accueille 650 enfants dans les écoles primaires à la rentrée de 2022 au sein de 4 écoles :

- L'école maternelle de Grandes Fermes : 104 enfants / 4 classes
- L'école maternelle des Peupliers : 116 enfants / 5 classes
- L'école élémentaire des Peupliers : 206 enfants / 8 classes
- L'école élémentaire du Coteau : 224 enfants / 9 classes

Les mouvements des effectifs, à la baisse ou à la hausse, ont amené une adaptation du nombre de classes aussi bien en maternelle qu'en élémentaire dans les dernières années.

Ce mouvement démographique en légère baisse est constaté sur l'ensemble de la France et du département.

L'organisation au sein des écoles est la suivante :

Ecoles maternelles :

La Ville a choisi de conserver une équipe étoffée d'ATSEM par école, afin d'accompagner au mieux le corps enseignant pour l'accueil du jeune enfant et pour la déclinaison du programme autour des cinq domaines d'apprentissage.

La Ville favorise également le recours à l'apprentissage par des partenariats avec les Centres de formation d'apprentissage. A la rentrée 2022, la Ville de Vaucresson a recruté une apprentie ATSEM, au sein de l'école maternelle des Peupliers afin de soutenir la filière de l'apprentissage et œuvrer dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences de la commune (plusieurs départs à la retraite d'ATSEM dans les années à venir) pour former et fidéliser un agent.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Ecoles élémentaires :

La Ville met à disposition de chaque école élémentaire un agent administratif à plein temps qui a pour objectif de seconder la direction de l'école et le corps enseignant sur différents volets de la gestion de l'établissement (administratif, organisation et gestion des sorties, relation avec les parents...)

### 2. L'accompagnement éducatif auprès des écoles

La Ville accompagne depuis plusieurs années les écoles en allouant un budget de 80 000 euros pour les activités de :

**SPORT** : Deux éducateurs sportifs interviennent dans les deux écoles élémentaires de la Ville : 25 heures / classes / an.

**MUSIQUE** : La Ville a signé avec l'IEN de circonscription une convention pour l'embauche d'un professeur de musique qui intervient dans les 4 écoles : 79 h en maternelle et 310 heures en élémentaires

**PISCINE** : Une convention est signée avec la Ville du Chesnay-Rocquencourt. Les enfants de GS bénéficient de 15 séances / an, ceux de CP et de CE2 bénéficient de 12 à 15 séances de piscine /an. Les classes de CM2 peuvent bénéficier à partir de la rentrée 2022, de deux séances de piscine pour valider la compétence « Savoir nager », avant l'entrée au collège. Ces séances sont organisées par chaque école et les professeurs des classes concernées.

Par ailleurs, les écoles reçoivent une dotation par enfant scolarisé de 52€ en école élémentaire et de 92€ en maternelle. Cette dotation couvre les achats de fournitures scolaires, les frais de sorties scolaires (entrées et transport), et la fête de l'école.

Enfin, un budget de 34 000 € est alloué tous les ans pour couvrir une participation aux projets de classe externalisés, organisés par les professeurs et validés par l'inspection d'académie.

### 3. Les services périscolaires et extrascolaires

Les structures accueillant les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans le soir, le mercredi et les vacances sont toutes labellisés ALSH. Ainsi les taux d'encadrement sont :

Temps	Structures	Taux encadrement
Le soir de 16h30 à 18h30	ALSH maternelles (2 lieux)	1 pour 10
	ALSH élémentaires (2 lieux)	1 pour 14
Mercredi et vacances	ALSH maternelle : ALSH Farandole	1 pour 8
	ALSH élémentaire : ALSH P'tits Gibus	1 pour 12

Chacune des équipes respecte la réglementation en ce qui concerne les qualifications des intervenants (50% minimum BAFA ou BAFD, 30% en cours de formation et 20% non diplômés).

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

### a) Accueil du matin

Un accueil est proposé dans chaque école maternelle de 7h30 à 8h20 pour les enfants d'école maternelle sur inscription.

Un accueil est proposé à l'école élémentaire des Peupliers de 7h30 à 8h20 pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaire, sur inscription. L'accueil est assuré par des agents municipaux sur les trois lieux indiqués *supra*.

### b) Pause méridienne

Plus de 95 % des enfants scolarisés déjeunent quotidiennement à la restauration scolaire suivant 3 services : 11h30-12h05 / 12h10-12h45 / 12h50-13h20.

L'équipe municipale a fait le choix affirmé de conserver en régie la production des repas. Aussi, chaque jour, 14 agents confectionnent près de 700 repas (5 composantes) : Le restaurant Jean Salmon-Legagneur sert l'école du Coteau et assure, en liaison chaude, la restauration de l'école maternelle des Grandes Fermes.

Le restaurant Les Peupliers sert les écoles maternelle et élémentaire des Peupliers.

Les repas sont préparés pour être consommés chaque jour, en respectant les règles HACCP, du GEMRCN et depuis 2022 des obligations EGALIM. Le respect de la saisonnalité des produits et l'attention portée au gaspillage alimentaire sont deux axes également portés par le service restauration dans le cadre de l'éducation au goût et du développement durable auprès des enfants.

Ce temps de pause méridienne doit être un espace de respiration qui favorise la détente et la récupération.

Aux côtés des temps de jeux de cours et d'échanges informels entre pairs, des ateliers sans inscription sont proposés aux enfants volontaires des écoles élémentaires suivant un calendrier prédéfini et géré par le service Enfance.

Les encadrants sont au nombre de 1 pour 15 en moyenne en maternelle et la Ville tend à disposer d'1 encadrant pour 25 enfants en élémentaire.

### c) Accueil du soir en maternelle (ALSH)

Un accueil complémentaire est proposé aux familles entre 16h30 et 18h30 pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles de la Ville. Une sortie est possible à partir de 17h15.

Les deux structures sont au sein même de chaque école. Labellisées ALSH, elles appliquent un taux d'encadrement de 1 adulte pour 10 enfants.

Les équipes sont constituées par une équipe de direction ayant chacune leur BAFD, par des intervenants diplômés BAFA, en cours de formation et par des non-diplômés et ce, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le temps se décompose ainsi :

Après un temps de goûter de 16h30 à 17h15, des activités ludiques en intérieur ou extérieur sont proposées aux enfants qui tiennent compte de l'envie, du vécu de la journée et de l'état de fatigue de l'enfant.

Dans un souci de cohérence, la Ville œuvre pour que la majeure partie de ces équipes intervienne également sur le temps de la pause méridienne. Ainsi les directions de ces structures peuvent



## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

facilement échanger avec les directions d'école afin de pouvoir travailler sur des axes pédagogiques partagés.

De multiples actions propres ou en lien avec les actions menées sur le temps scolaire sont proposées tout au long de l'année (avec pour certaines d'entre elles la participation de parents : création de décors pour la période de Noël, séances de motricité avec les équipements scolaires, ateliers liés au développement durable...)

A titre d'exemple, l'accueil du soir de la maternelle des Grandes Fermes a activement participé à la labellisation E3D de l'école.

Le tableau ci-dessous présente les effectifs moyens des enfants inscrits à l'accueil du soir.

Effectifs inscrits à la rentrée 2022	Accueil du soir
Lundi	Entre 60 et 70
Mardi	Entre 60 et 70
Jeudi	Entre 60 et 70
Vendredi	Entre 55 et 65

### d) Accueil du soir en élémentaire (ALSH)

Un temps d'accueil géré dans le cadre d'un marché public par un prestataire, l'IFAC, est également proposé de 16h30 à 18h30 (sortie possible à partir de 18h) au sein de chaque école élémentaire.

Les familles doivent au préalable inscrire leurs enfants. Les familles peuvent ainsi choisir entre un accompagnement aux devoirs tous les soirs d'écoles ou des ateliers créatifs les mardis et vendredis.

Ce temps se décompose ainsi

- ✓ 16h30 -17h : goûter et temps citoyen
- ✓ 17 h - 18h : études ou ateliers créatifs
- ✓ 18h - 18h30 : sortie

Par souci de cohérence éducative et afin de renforcer la qualité de l'accompagnement aux devoirs, la Ville a demandé à l'IFAC de recruter des enseignants intervenants sur la commune pour l'accompagnement aux devoirs. L'équipe est également complétée par des animateurs et étudiants.

Les ateliers sont quant à eux réalisés par des intervenants spécialisés dans l'animation. Le programme de ces ateliers est disponible pour les parents sur le site internet du prestataire.

Entre 18h et 18h30 le prestataire est à disposition des parents pour tout échange relatif à leur enfant.

A titre d'information, le tableau ci-dessous présente les effectifs moyens des enfants inscrits à l'accueil du soir.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Effectifs inscrits à la rentrée 2022	Accompagnement aux devoirs (Effectifs inscrits respectivement Coteau et Peupliers)	TOTAL Etudes	Ateliers récréatifs (Effectifs inscrits respectivement Coteau et Peupliers)	TOTAL Ateliers
Lundi	111 / 96	197		
Mardi	65 / 36	101	34 / 52	86
Jeudi	109 / 99	208		
Vendredi	36 / 19	55	19 / 36	55

En complément, la Ville propose un accueil à l'activité multisport le vendredi soir. Cet accueil est limité à 100 enfants.

### e) Le centre de loisirs La Farandole (ALSH) : 3 -6 ans

Situé boulevard de la République, le centre a la particularité d'être intégré à l'école. Il dispose de 4 salles d'activité, de la cour et de l'espace hall d'accueil et motricité.

Le centre propose des activités ludiques les mercredis et pendant les vacances scolaires de 8h à 18h30. La capacité d'accueil est de 90 enfants. La structure est fermée les 2 premières semaines du mois d'août. La structure accueille les enfants en journée ou en demi-journée du matin (8h - 13h30) ou demi-journée de l'après midi (11h30 -18h30).

Cet accueil est assuré en régie. Une équipe de 12 animateurs (50% BAFA, 30% en formation et 20% non diplômés) dont 1 directeur titulaire du BAFD, encadre les enfants tout au long de la journée. Les mercredis, une moyenne de 90 enfants sont inscrits. Pour les vacances scolaires, les effectifs évoluent en fonction des années, avec une moyenne de 40 enfants accueillis pour les différentes vacances scolaires 2022.

### f) Le centre de loisirs les P'tits Gibus (ALSH) : 6- 11 ans

Situé allée du collège, le centre de loisirs les P'tits Gibus occupe une surface de 340 m<sup>2</sup> et se compose d'1 salle de vie et d'accueil, d'1 salle dédiée à la lecture et au repos, d'1 salle permettant la pratique de différents jeux, d'1 mezzanine pour les activités calmes, d'1 local de stockage du matériel, 1 bureau pour la direction, de 2 toilettes et 2 vestiaires, d'1 jardin à l'avant et à l'arrière. Le centre a également accès tous les mercredis et vacances scolaires à une partie du gymnase Yves du Manoir (560 m<sup>2</sup>) pour la pratique d'activités motrices et sportives.

Le centre propose des activités de loisirs et sportives sur inscription préalable, les mercredis et pendant les vacances scolaires de 8h à 18h30. La capacité d'accueil est de 125 enfants. La structure est fermée les 2 premières semaines du mois d'août.

La structure accueille les enfants en journée ou en demi-journée du matin (8h - 13h30), demi-journée de l'après midi (11h30 -18h30).

Le centre accueille entre 100 et 125 enfants chaque mercredi. Les effectifs inscrits pendant les vacances scolaires évoluent en fonction des années et des vacances.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Effectifs présents par semaine de vacances	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Vacances de La Toussaint (semaine 1 / sem. 2)	60 / 48	43 / 48	54 / 54
Vacances de Noël (semaine 1 / sem. 2)	22 / 26	41 / 11	33 / 11
Vacances d'Hiver (semaine 1 / sem. 2)	46 / 34	50 / 41	50 / 31
Vacances de Printemps (semaine 1 / sem. 2)	38 / 32	Confinement	6/9*
Vacances d'été (min – max)	Entre 22 et 62	Entre 21 et 55	Entre 16 et 75

\* Limitation liée au protocole sanitaire à cette période.

### 4. Analyse de l'existant

Le comité participatif Education a réalisé une analyse Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces des activités périscolaires et extrascolaires proposées par la Ville.

<b>Forces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le cadre environnementale de la ville</li> <li>L'offre associatives diverses</li> <li>Les infrastructures disponibles sur la ville</li> <li>Le bon niveau des écoles et du collège</li> <li>Les services périscolaires et moyens fournis par la villes aux écoles</li> <li>Population aisée, mobilisable et multiculturelle</li> <li>Municipalité ouverte à l'intelligence collective</li> </ul>	<b>Opportunités</b>
<b>Menaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La perte d'attractivité de la ville pour les familles par manque d'innovation dans les offres</li> <li>Les naissances en baisse entraînant la fermeture de classes</li> <li>La pression de l'équilibre budgétaire de la ville</li> <li>Le recul des atouts de la ville</li> </ul>	<b>Faiblesses</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mutualisation avec les villes environnantes</li> <li>Renouvellement de marché public pour l'offre périscolaire</li> <li>Travail sur de nouvelles conventions et subventions particulièrement avec la CAF</li> <li>De nouvelles infrastructures telles que la médiathèque</li> <li>De nouvelles constructions de logements permettant l'accueil de nouvelles familles et de rajeunir la population</li> <li>Nouvelle équipe, nouveau mandat à la mairie</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de synergies entre les différents acteurs (Associations, services de la ville, villes limitrophes)</li> <li>Loyers élevés / peu de logements sociaux – acquisition logement difficile / prix élevé du m<sup>2</sup></li> <li>Saturation et dispersion des infrastructures rendant l'organisation des familles difficile</li> <li>Dispersion des ressources humaines et difficultés de recrutement</li> <li>Elitisme des tarifs</li> </ul>	

### 5. Les objectifs et l'énoncé des besoins

La commune de Vaucresson souhaite se positionner en partenaire éducatif avec les écoles en considérant l'ensemble des temps de l'enfant. Dans ce cadre, la Ville a deux objectifs :

- Proposer un PROJET EDUCATIF pour la Ville et mener les actions associées autour de thèmes tels que le civisme, l'environnement, l'alimentation, le sport, la culture et la sécurité.
- Fournir un ENVIRONNEMENT de fonctionnement moderne et durable pour tous les acteurs concernés à savoir les professeurs, les encadrants du périscolaire et les enfants.

À la suite du diagnostic réalisé par le comité participatif Education, en considérant les temps de vie des enfants, **les besoins ont été identifiés comme suit :**

- Sur le temps scolaire, renforcer l'accompagnement des professeurs et l'équipement des établissements pour l'enseignement de **l'anglais et du numérique**.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

2. Sur le temps périscolaire, renforcer l'accueil du soir particulièrement en proposant un **service plus qualitatif pour l'accompagnement aux devoirs des enfants**.
3. Sur le temps méridien, faire bénéficier aux enfants **d'ateliers courts, ludiques**, dont les thématiques (lecture, ateliers scientifiques, développement durable, ...) sont en adéquation avec les axes éducatifs. Ils doivent permettre à l'enfant de reprendre les apprentissages dans de bonnes conditions.
4. Sur le temps extrascolaire, coordonner un **calendrier « animation » dédié à l'enfance et à la jeunesse** avec les thématiques travaillées dans les établissements du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degrés et proposées par la Ville (activités ou animations complémentaires au centre culturel, cinéma, future médiathèque, ...).
5. Proposer des **moyens alternatifs de déplacement** collectifs et/ou partagés pour accompagner les enfants vers leurs activités scolaires, périscolaires et/ou extrascolaires.
6. Repenser les **espaces de vie et de jeux des 3-6 et 6-12 ans** dans les écoles et dans les parcs de la Ville pour apporter plus de végétalisation et une organisation influençant les jeux genrés et/ou les sociabilités qui s'y développent.

### III. LA POLITIQUE EDUCATIVE A VAUCRESSON

#### 1. Les axes prioritaires

Avec l'aide du comité participatif Education (2020-2021) la Ville a défini sept axes éducatifs constituant le socle de son engagement en tant qu'éducateur au côté du corps enseignant de l'EN.

#### **AXE 1 – Le vivre ensemble dans une Ville inclusive**

Socle fondateur de la République française, le vivre-ensemble doit s'illustrer dans la vie de la Cité : de l'apprentissage et de la compréhension de son sens aux actions pour qu'il se concrétise au quotidien, c'est le premier axe éducatif que la Ville souhaite voir porté et affirmé.

#### **AXE 2 – Le développement durable dans la Ville et les écoles**

Vaucresson est de longue date engagée dans une démarche de développement durable dans les différentes politiques publiques qu'elle met en œuvre (flotte automobile, méthodes de déconstruction, ...). L'équipe municipale entend poursuivre et approfondir son engagement en y associant les écoliers, citoyens de demain, et en traduisant concrètement dans les écoles des changements, tant dans les habitudes de chacun que dans les aménagements.

#### **AXE 3 – Le développement de la culture à tous les âges**

Convaincue de l'apport de la culture dans la formation des plus jeunes, la Ville souhaite réussir à amener les plus jeunes vers les équipements dédiés dans la cité : cinéma Normandy, théâtre à La Montgolfière et bientôt vers la médiathèque. L'ambition d'une politique de démocratisation et de médiation en faveur de tous les publics est au cœur du projet municipal.

#### **AXE 4 – La capacité d'expression orale en français et en anglais**

Développer les compétences orales des enfants, tant en français qu'en anglais emportent des enjeux scolaires (réforme du bac, postbac, ...) et sociétaux. Ces compétences doivent être encouragées et travaillées dès l'école primaire et tout au long de la scolarité des enfants.

### **AXE 5 – La maîtrise et les risques liés au numérique**

Les outils numériques font partie intégrante de l'environnement de l'enfant du XXI<sup>ème</sup> siècle. Par ses actions, la Ville de Vaucresson entend à la fois permettre aux enfants et jeunes de la Ville d'y avoir accès, d'en avoir la maîtrise, tout en les sensibilisant à ses dangers (hyper connexion, risques psychosociaux, harcèlement, ...)

### **AXE 6 – Une alimentation équilibrée et respectueuse des saisons**

L'alimentation durable porte désormais des enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux. Consciente du rôle qu'elle peut jouer à l'échelle locale, la Ville souhaite traduire ses choix dans sa politique de restauration.

### **AXE 7 – La connaissance des métiers et du monde de l'entreprise**

Le monde de l'entreprise est bien souvent encore trop éloigné des établissements scolaires. Le comité Education voit le renforcement des échanges entre jeunes et actifs comme un enrichissement mutuel et un véritable soutien dans la recherche leur orientation professionnelle.

Ces sept axes éducatifs sont déclinés en deux projets distincts ENFANCE et JEUNESSE.

## **2. Les bénéfices pour la population**

Le déploiement de ces axes éducatifs doit assurer une meilleure préparation de la transition des enfants vers le collège en apportant par exemple un soutien dans l'apprentissage de l'anglais au côté des enseignants ou encore en proposant des mobilités alternatives à la voiture pour le trajet maison-école.

Par ailleurs, les axes éducatifs choisis par la ville vont favoriser l'inclusion de tous les enfants dans les cours d'école et apporter de la diversité dans les activités périscolaires et extrascolaires.

Enfin, les axes éducatifs vont s'intégrer dans le parcours éducatif de l'enfant, apportant une continuité entre les activités culturelles et événements thématiques organisés par la Ville et le calendrier des écoles. Ils sont alignés avec la politique de la Ville en matière d'environnement et de développement durable.

## **3. La formation et la sécurisation du parcours professionnel des équipes d'animation**

Le recrutement dans le secteur de l'animation est depuis plus d'un an en grande tension. L'absence de formation et de promotion pour le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) pendant la période de crise sanitaire, couplé à une désaffection des jeunes pour le métier (précarité, responsabilités...) sont en grande partie responsables de la situation.

La présence dans la durée des animateurs des temps périscolaires et extrascolaires est pourtant essentielle pour l'accueil des enfants et la structure de loisirs :

- ✓ Repère essentiel pour les enfants dans l'accueil collectif ;
- ✓ Connaissances des enfants (observations, développement de l'enfant, PAI, lien avec les parents...);
- ✓ Connaissance du territoire et des partenaires du territoire ;
- ✓ Construction des projets pédagogiques.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Aussi existe-t-il un véritable enjeu pour former, recruter et fidéliser les animateurs des accueils de loisirs, comme l'ont illustré les Premières assises nationales de l'animation de novembre 2021.

Différents leviers, pour certains existants, pour d'autres en cours de développement, vont être conjugués à cet effet au sein de la commune de Vaucresson : la formation et la sécurisation du parcours professionnel.

### La formation

La collectivité doit renouveler son plan de formation pour la prochaine période triennale 2023-2026. La préparation de ce document-cadre des ressources humaines est l'occasion d'établir un travail partenarial avec le service enfance et l'accueil de loisirs la Farandole afin de mettre en adéquation les besoins de formation.

4 axes sont à développer et à affirmer dans ce plan de formation sur le secteur enfance :

- concourir à la formation BAFA et BAFD pour maintenir et/ou renforcer le niveau de personnel diplômé dans les temps d'accueil ;
- favoriser le départ en formation sur des journées thématiques dédiées à la formation métier ;
- encourager les formations de sensibilisation et d'accueil de l'enfant en situation de handicap
- développer et renouveler les formations de premiers secours

La Ville va lancer une nouvelle dynamique en 2023 avec la reprise des formations BAFA et BAFD de plusieurs agents : 2 agents vont s'engager dans un cursus BAFA et 1 agent dans le cursus BAFD.

La Ville prend en charge financièrement le coût de ces formations et fera appel aux financements CAF qui sont dédiés à ces parcours.

Des formations thématiques seront proposées et adaptées au profil de chaque animateur (formation, expérience) et seront axés autour de la connaissance de l'enfant de 3 à 6 ans, de la résolution de conflit entre enfants, de la conduite du projet d'animation...

Un axe de formation sera développé avec le SAIS 92 (service d'accompagnement à l'inclusion sociale) pour proposer des formations de sensibilisation et d'accueil de l'enfant en situation de handicap, dans le prolongement de l'accueil ponctuel des enfants de l'Etablissement pour enfants et adultes polyhandicapés (EEAP) de Vaucresson. A chaque période de vacances scolaires, 1 à 2 enfants sont accueillis à la Farandole, notamment.

Une session de formation aux gestes de premiers secours sera organisée pour l'ensemble des agents œuvrant auprès des enfants (crèche, ATSEM et animateurs).

Enfin, la question de la formation est également un axe sur lequel la Ville échange avec le titulaire du marché d'animation et d'encadrement pour les 6-11 ans, l'IFAC. Organisateur formateur lui-même, l'IFAC partage le constat de renforcer tout au long du marché la formation tant que les temps péris qu'extra-scolaires.

Un premier cycle de formation court destiné à asseoir la posture des encadrants de l'accueil du soir (posture de l'animateur, gestion de groupe, aménagement de sa salle...) vient d'être réalisé ; d'autres formations métier seront à planifier, sur la base des échanges entre l'IFAC et la Ville.

### La sécurisation du parcours professionnel

En parallèle de la formation, la Ville s'engage dans un processus de sécurisation du parcours professionnel des agents en proposant :

- Une proposition de contractualisation aux agents avec un volume d'heures proche ou équivalent d'un 0,8 ETP dès que cela est rendu possible et en fonction des besoins du service
- Une mise en stage au bout d'un an de contrat, sous réserve de la qualité de service et du projet professionnel de l'agent.

Dans le cadre de la professionnalisation des métiers de l'animation socioculturelle, l'Ifac, prestataire de la Ville, développe différents leviers afin d'offrir un parcours professionnel attractif :

- Une grille de rémunération qui vise à valoriser le travail et l'engagement de ses animateurs et directeurs dans leurs missions ;
- L'engagement de proposer un contrat de travail à durée indéterminée (même à temps partiel) afin de sécuriser la vie professionnelle des animateurs et faciliter ainsi leur engagement sur le long terme, le développement de la formation interne, de la mobilité interne et de l'évolution professionnelle.

### 4. Les moyens, locaux et équipements, mis en œuvre par la Ville

La Ville confirme l'attribution à un prestataire extérieur pour la gestion des services périscolaires (accueil du soir) et extra-scolaires (centre de loisirs) au sein de ses structures pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Depuis 2022, les exigences définissant les services assurés par le prestataire ont été relevées pour proposer une qualité supérieure.

Les services périscolaires et extrascolaires pour la population des 3-6 ans sont assurés par des agents municipaux. La qualité de ces services est excellente du point de vue des parents et la Ville s'engage à poursuivre dans cette voie.

Les bâtiments et espaces extérieurs respectivement de La Farandole et P'tits Gibus appartiennent à la Ville qui en assure l'entretien et la maintenance.

Un renouvellement des équipements et mobiliers est géré périodiquement pour assurer la sécurité et la qualité des services dispensés dans les locaux. Une action de renouvellement de mobiliers du centre de loisirs des 6-11 ans est plus particulièrement ciblé pour 2022 et 2023.

Un bureau dédié pour les directions des services péri et extrascolaires est à disposition dans les espaces des accueils de loisirs.

Chaque école élémentaire, Le Coteau et Les Peupliers, est équipée d'une classe informatique comportant respectivement 15 et 20 PC fixes – Windows 10 reliés en réseau local. Par ailleurs, chaque classe élémentaire est équipée d'un VPI et au minimum d'un PC fixe pour le professeur.

Chaque école maternelle, Grandes Fermes et Les Peupliers, est équipée de 6 tablettes numériques.

### 5. La politique tarifaire pour le service Enfance

L'enjeu de la nouvelle politique tarifaire, déployée à partir de la rentrée scolaire 2022, est d'assurer des tarifs à la fois progressifs, proportionnels et personnalisés à la situation de chaque famille tout en restant dans une enveloppe de dépenses de fonctionnement acceptable pour la Ville. Elle repose principalement sur trois piliers :

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

- 1) **La situation familiale et économique des usagers** est prise en compte pour tous les services à partir de deux paramètres :
  - Le nombre d'enfants déclarés fiscalement à charge jusqu'à 25 ans
  - L'ensemble des revenus du foyer fiscal (Revenu Fiscal de Référence - RFR)
- 2) **La simplification** de la grille tarifaire :
  - La lisibilité pour les usagers avec un tarif plancher et un tarif plafond définis pour chaque service
  - La suppression des tarifs au forfait au profit de tarifs à l'unité
  - Le regroupement des tarifs pour les enfants en maternelle et en élémentaire pour les accueils de loisirs et les accueils du soir
- 3) **La progressivité de l'effort** pour les familles, adaptée à chaque service :
  - L'abandon du système de tranches et adoption du taux d'effort
  - L'acceptabilité recherchée pour les usagers
  - Les équilibres financiers projetés à préserver ou à améliorer

Par ailleurs, un nouveau progiciel est déployé à partir de la rentrée 2022 permettant de simplifier les tâches des agents administratifs et des familles. Ce progiciel propose un portail citoyen accessible à partir de la page Internet de la Ville permettant aux familles d'enregistrer directement leurs documents, d'inscrire les enfants aux services demandés, de communiquer avec le service scolaire et de payer en ligne leurs factures.

## IV. LE PROJET ENFANCE

La Ville de Vaucresson a décidé de décliner les 7 axes éducatifs identifiés dans l'ensemble des temps dont elle a la gestion et de réaliser un travail d'évolution approfondi des temps d'accueils du soir des 6-11 ans et de la journée du mercredi.

### 1. Evolution de l'accueil du soir pour les enfants de 6 à 11 ans

**A partir de la rentrée de 2022**, les enfants seront accueillis par **groupe de 14 élèves maximum**, tous les soirs de la semaine pour le service d'accompagnement aux devoirs et les mardis et vendredis pour le service d'ateliers créatifs.

**Le service d'accompagnement aux devoirs** a pour objet d'accompagner l'enfant dans la méthode et l'organisation de son travail mais n'a pas pour objectif que les devoirs soient intégralement réalisés à la fin de l'heure. Ce service est géré par un prestataire extérieur, par groupe de 14 élèves. Les professeurs des écoles de Vaucresson sont sollicités pour encadrer ces temps aux côtés des animateurs et étudiants recrutés par l'IFAC.

En complément de, **la société Saint-Vincent-de Paul et le Secours Populaire démarrent un projet de soutien scolaire individuel en faveur des écoliers et des collégiens en lien avec le service solidarités de la Ville.**

Enfin, la Ville étudie la possibilité d'étendre l'activité **Multisports** au mardi soir **à partir de la rentrée 2023 pour progressivement évoluer vers une école du sport.**

### 2. Le plan mercredi

Dans le cadre de la démarche de plan éducatif du territoire (PEdT), la Ville de Vaucresson a souhaité mettre en exergue l'accueil périscolaire du mercredi qu'elle propose pour les 3-6 ans et les 6-11 ans, à travers deux accueils de loisirs distincts, la Farandole (3-6 ans) et les P'tits Gibus (6-11 ans).



## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Elle souhaite inscrire ses accueils de loisirs dans le Plan Mercredi, convaincue de l'importance de ce temps particulier au cours de la semaine scolaire de l'enfant-élève.

Les objectifs généraux du Plan Mercredi sont les suivants :

- ⇒ La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant ;
- ⇒ L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) ;
- ⇒ Le développement d'activités éducatives de qualité ;
- ⇒ La mise en valeur de la richesse des territoires ;

### a) La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant

La Ville de Vaucresson s'efforce de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative, et offrir ainsi à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité.

#### **Le rythme de l'enfant et la journée -type**

C'est tout d'abord le rythme de l'enfant qui sera mis au centre de l'accueil le mercredi. Le mercredi est une journée qui doit être vu comme une « respiration » dans la semaine de l'enfant-élève. Le cadre d'accueil, le déroulement de la journée, les activités pratiquées doivent être différents du temps scolaire.

Ce point doit être pleinement appréhendé par les équipes d'animation, que l'enfant soit en maternelle ou en élémentaire.

Ce rythme constitue également un point de repère dans le temps d'accueil du mercredi tant pour les maternelles que les élémentaires ; à cet effet une journée-type est construite et fait partie intégrante du projet pédagogique de chacun des accueils. Cette journée-type permet d'identifier des temps différenciés au service de l'enfant (temps d'accueil, temps de libre-jeu, temps d'activités, temps calme et de repos) et des familles (temps de transmission).

La journée-type se déroule comme suit :

#### Matinée

- ✓ 8h - 9h30 : Accueil des familles et transmission des informations concernant l'enfant
- ✓ Dès 9h30 : rassemblement des enfants et présentation des ateliers de la matinée avec les activités dirigées.

Repas 11h - 13h15

#### Après-midi

- ✓ 13h15 à 14h15 :
  - un temps de repos ou de temps d'activités calmes est proposé en maternelle
  - un temps libre est proposé aux enfants en élémentaire
- ✓ 14h15 à 16h00 : l'ensemble du groupe se rassemble pour présentation et déroulement des activités
- ✓ 16h00 à 17h00 : un temps de rangement collectif si nécessaire est réalisé / Temps de goûter
- ✓ 17h00 à 18h30: gestion des départs échelonnées / proposition d'activités calmes / transmission aux familles des informations relatives à la journée.

#### **La recherche de la stabilité des équipes**

La Ville s'efforce tant en direct dans la gestion de l'accueil de loisirs maternel que par le biais de son prestataire IFAC pour la gestion de l'accueil de loisirs les P'tits Gibus de constituer et d'assurer la stabilité de ses équipes sur les temps d'accueil du soir, du mercredi et du temps des vacances scolaires.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

La stabilité de l'équipe contribue indéniablement à la qualité de l'accueil et ce, sur différents volets :

Les animateurs sont tout d'abord un repère humain essentiel pour les enfants accueillis : ils contribuent à créer un cadre où les enfants se sentent en sécurité, en « terrain connu ».

L'équipe contribue également à développer un cadre d'action cohérent entre les temps, notamment sur les règles de vie pratiquées : il est particulièrement important que les règles de vie soient les mêmes ou très similaires sur tous les temps d'accueil ; ces règles participent à la co-construction de l'éducation de l'enfant. C'est un point sur lequel il doit y avoir un échange constructif avec les parents, toujours dans l'objectif de co-éducation.

Enfin la recherche de la permanence de l'équipe est bien entendu au service de la connaissance fine de chaque enfant accueilli. Chaque enfant est unique tant par son histoire personnelle, sa personnalité qui s'affirme, son cadre de vie, sa santé ou son état de fatigue ; son individualité doit être prise en compte pour améliorer son accueil. Cette action n'est possible que grâce à une relation animateur-enfant qui se construit dans la durée.

A la Farandole, l'équipe présente le mercredi est également présente dans les accueils du soir des 2 maternelles. Plus de 50 % de l'équipe à une ancienneté supérieure à 2 ans.

Aux P'tits Gibus, 70% des animateurs sont également présents lors des accueils du soir de l'école du Coteau et de l'école des Peupliers.

La politique de formation et de fidélisation décrite au point III.3, est dans la même lignée, au service de la cohérence éducative.

### **La cohérence éducative grâce aux axes éducatifs**

La définition des axes éducatifs (III.1) par le Comité Education en 2021 participe en outre de cette volonté d'assurer une cohérence et une complémentarité éducative lors des différents temps de l'enfant.

Dans cette perspective, le service Enfance met en œuvre et accompagne des projets pédagogiques et des ateliers dans la droite lignée de ces axes sur les différents temps (III.1)

- lors des ateliers proposés lors des temps méridiens des élémentaires ;
- dans les accueils du soir en maternelle et élémentaires ;
- lors des mercredis et vacances scolaires des accueils de loisirs maternels et élémentaires

La déclinaison des intentions éducatives portées par la Ville se retrouvent dans les axes pédagogiques des 2 accueils de loisirs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs la Farandole met l'accent sur :

- Découvrir la vie en collectivité, autonomie
- Favoriser la découverte, la création et l'imaginaire
- Développer la découverte du monde extérieur (inclusion)

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs les P'tits Gibus se décline selon les axes suivants :

- Mener une action éducative qui amènera l'enfant à évoluer de façon autonome et responsable,
- Initier les enfants à différentes pratiques artistiques,
- Amener l'enfant et le jeune à s'ouvrir sur l'extérieur, en lui proposant, des sorties, des activités extérieures, des journées exceptionnelles, des rencontres,

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

- Proposer à l'enfant un large catalogue d'activités adaptées à ses besoins moraux, affectifs et physiques et répondant à ces demandes tout en lui procurant des moments de détente et de loisirs.
- Initier l'enfant au développement durable et éveiller la curiosité à la biodiversité.
- Favoriser le développement de l'empathie et de la communication non-violente dans les relations enfants/enfants, enfants/adultes et adultes/enfants.

### **Le travail partenarial à renforcer avec les directions d'école**

Dans le cadre du développement du plan éducatif, la Ville a émis le souhait auprès des directions d'école de travailler plus en transversalité sur les temps d'enseignement et les temps péri et extra-scolaires.

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, les activités proposées par l'accueil de loisirs la Farandole (activités motrices, développement de l'oralité, réalisation d'activités artistiques...) s'inscrivent pleinement dans les 5 domaines d'apprentissage déclinés dans le programme de l'Education nationale.

- ✓ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- ✓ Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- ✓ Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- ✓ Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- ✓ Explorer le monde

A travers le comité Enseignement-Mairie, la Ville souhaitera encourager le partage des projets d'école des écoles élémentaires avec l'équipe encadrante de l'accueil de loisirs les P'tits Gibus pour renforcer la cohérence éducative et développer des partenariats sur des thématiques données.

### b) L'accueil de tous les publics

La Ville accueille principalement dans les centres de loisirs maternel et élémentaire de la Ville des enfants accueillis lors des temps périscolaires (temps méridien et accueil du soir, principalement).

Aucune distinction n'est réalisée quant à l'accueil des enfants : dans la mesure de ses possibilités, les équipes des accueils de loisirs mettront tout en œuvre pour assurer dans de bonnes conditions l'accueil des enfants aux besoins spécifiques, qu'il s'agisse d'une problématique de santé ou d'une situation particulière.

L'équipe d'animation, accompagnée par le service Enfance, assurera une rencontre préalable à l'accueil avec la famille afin de bien comprendre les spécificités à prendre en compte et établir avec cette dernière les modalités d'accueil. Des points réguliers avec la famille devront être tenus pour évaluer la satisfaction de l'accueil.

En matière de projet d'accueil individualisé (PAI), l'accueil se réalise sur le fondement du dossier réalisé par la famille, avec le médecin traitant et le médecin scolaire, le cas échéant. L'équipe est alors sensibilisée aux besoins de l'enfant.

En matière de handicap, la formation continue des équipes via le soutien du SAIS92 (voir point dédié à la formation des animateurs) et la rencontre avec la famille et/ou les professionnels de santé suivant l'enfant pourront soutenir la démarche d'accueil.

En matière d'accueil d'enfants allophones, l'équipe s'attachera à développer l'accueil en immersion d'une part et à rechercher des modalités de communication avec la famille qui permettent de sécuriser son accueil.

### L'échange avec les familles

La place des parents est un élément clé de la réussite des projets éducatifs des centres de loisirs, au service de l'enfant.

Ainsi, les temps d'échanges avec les parents doivent être favorisés et peuvent prendre différentes formes dans le temps de l'année scolaire et selon les besoins exprimés par l'une des parties.

En début d'année, il est souhaité de mettre en place une réunion avec les parents. L'objectif sera de présenter la structure, son mode de fonctionnement et le projet pédagogique mis en place. Elle est l'occasion de répondre aux questions et inquiétudes des parents et d'initier le lien de confiance, indispensable pour la qualité de l'accueil et de l'échange.

Ainsi une réunion de présentation par l'IFAC de l'accueil de loisirs les P'tits Gibus a eu lieu en octobre 2022 et sera renouvelée chaque année.

Sur l'ALSH la Farandole, un panneau de présentation des lieux de vie, les photos de l'équipe et le déroulement d'une journée a été installé en septembre à l'extérieur du bâtiment. Une intervention a également lieu lors de chaque premier conseil d'école par la direction du centre pour présenter aux parents élus l'organisation générale, le déroulement d'une journée type, les activités proposées et les projets de l'année. La direction du centre se présente aux côtés des enseignants lors de la visite de l'école du mois de juin pour l'entrée en Petite Section.

Une réunion de présentation du centre et des activités est envisagée pour la rentrée 2023.

C'est bien entendu également au quotidien au moment de l'arrivée et du départ de l'enfant qu'un temps dédié à l'enfant doit être possible. La direction ou un animateur doit accueillir l'enfant et sa famille dans un espace isolé si besoin, et recueillir l'ensemble des informations (état de sommeil, santé, événements particuliers) qui permettra d'individualiser l'accueil de l'enfant pour la journée. Il s'agira de partager ces informations avec l'équipe d'animation qui pourra ainsi, après cette sensibilisation, être en alerte sur certains signes (comportements, besoins particuliers...).

Au moment du départ de l'enfant de la structure, l'équipe d'animation veillera également à transmettre à la famille des informations sur le déroulement de la journée de l'enfant, afin que la famille puisse adapter le retour au domicile de ce dernier.

La structure d'accueil de loisirs s'attachera également à se rendre disponible ou à proposer à son initiative un rendez-vous individuel quand la situation le requiert. L'objectif sera de s'engager dans une communication bienveillante, d'être à l'écoute des familles et des problématiques exposées.

Enfin, l'équipe de l'accueil de loisirs doit favoriser des temps de partage et festifs pour mieux découvrir et être impliqué dans la vie de la structure : qu'ils prennent la forme d'un café des parents, de grands rendez-vous traditionnels (Noël, fête de fin d'année) ou de la remise de la production des enfants, ce sont autant de rencontres importantes dans la relation qui unit la famille et l'équipe qui accueille l'enfant régulièrement.

### c) Le développement d'activités éducatives de qualité

La définition des axes éducatifs et la recherche de complémentarité entre les temps doivent conduire les équipes d'animation à développer des projets d'animations et d'activités en adéquation avec le projet éducatif. La ville souhaite décliner son projet en proposant des activités riches, variées et ponctuées de sorties dans les domaines culturel, artistique, sportif, du numérique et du développement durable.

### **La définition du rôle de chaque membre de l'équipe et le temps de préparation des équipes d'animation**

L'organisation de l'équipe d'animation et le temps dédié à la préparation des projets d'animation constitue l'un des piliers de la qualité et de la réussite des activités proposées aux enfants.

La définition du rôle, des missions et des attentes de chacun doit être clairement défini et détaillé dans le projet pédagogique de la structure.

Des réunions de préparation des projets d'animation doivent se tenir de manière régulière afin de préparer les plannings d'animation, assurer la coordination entre les activités d'une même période, travailler l'animation (recherches documentaires, prise de contact, fournitures...)...sur le même format, des réunions doivent avoir lieu afin d'établir le bilan des animations et projets organisés : réception des enfants, adaptation du contenu, besoins en formations...

L'équipe des P'tits Gibus se réunit en moyenne 2 fois par mois pendant 2 heures pour la préparation et le bilan des activités du mercredi.

Au centre de loisirs La Farandole, les équipes contractuelles se réunissent 4h par semaine pour l'ensemble des temps, les équipes en vacation au début et à la fin de chaque période de vacances.

### **Le libre choix d'activités des enfants**

La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses besoins, ses aspirations.

Ce principe s'apprécie différemment selon les enfants d'âge maternel ou élémentaire ; il reste néanmoins un élément fondamental de la qualité d'accueil de la structure. L'équipe doit être en mesure de pouvoir avoir une proposition alternative, qu'elle soit une activité dirigée différente ou une libre activité.

Les intérêts pédagogiques sont nombreux dans le jeu libre :

- ✓ Le respect du rythme de l'enfant ;
- ✓ L'organisation pour permettre à l'enfant de s'isoler du grand collectif et développer des interactions entre pairs de manière plus rapprochée ;
- ✓ L'apprentissage de la coopération, de la vie sociale via l'ajustement des comportements

Au sein du centre de loisirs les Ptits Gibus, des zones animées, comprenant des espaces « activités libres » pour tous les enfants, pour tous les âges et des espaces animés. Le principe est le suivant : une zone = un espace + un aménagement/mobilier + un ensemble d'activités autonomes ou guidées par un adulte Chaque pôle d'activités à un kit matériel de base, un affichage adapté à l'âge des enfants.

Les zones animées se prêtent particulièrement aux espaces des P'tits Gibus, où 5 espaces ont été développés : la Bulle (Ecouter, lire, découvrir), la Boîte à jeux (Jouer, réfléchir, lire), la Maison (Imiter, responsabiliser), l'atelier (Construire, bricoler) et le terrain (S'énergiser, se dépenser, pratiquer)

Au centre de loisirs La Farandole, des activités dirigées de nature culturelles, artistiques ou sportives sont proposés aux enfants au travers de modèles leur permettant de choisir. Il est proposé aux enfants ne souhaitant pas participer à ces activités de pouvoir profiter de coins calmes (dinette, lecture, jeux de construction).

### La proposition d'activités diversifiées sous forme de cycles

Développer la proposition d'ateliers permettant aux enfants de s'initier ou de découvrir des pratiques sportives, culturelles, scientifiques, techniques ou artistiques sont au cœur des projets des accueils de loisirs. Les activités sont organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité.

Pour les 2 accueils de loisirs, maternelle et élémentaire, la variété d'activités est la suivante :

- Les activités physiques et de pleine nature : centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible dehors et en plein air, de pratiquer des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie...
- Les activités d'expression culturelle et artistique : axées sur l'expression et de créativité des enfants, ces activités (servent à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer.
- Les activités environnementales : sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la connaissance de la nature et aux gestes qui la préservent. (Jardins pédagogiques, éducation à l'écologie, recycl'arts, sensibilisation écologique...).

En ce qui concerne les P'tits Gibus, les activités complémentaires sont proposées :

- Les activités citoyennes : placées sous le signe du débat, de l'échange et d'une forme ludique d'éducation « civique », ces activités (lecture, commentaires de l'actualité, 'débat philo', prévention et santé, sécurité routière, savoir-vivre ensemble, découverte de l'histoire locale et du patrimoine, découverte des cultures...) sont des moments d'échanges, de réflexion, de partage sur la vie quotidienne, l'environnement immédiat,
- Les activités de la vie pratique : tournées vers la débrouillardise et l'apprentissage de gestes simples et de tous les jours, ces activités organisées sous forme d'ateliers s'attachent à décrypter les gestes du quotidien en matière de cuisine, de bricolage, de jardinage, de couture...

#### d) La mise en valeur de la richesse des territoires

La Ville de Vaucresson souhaite accroître les échanges et les partenariats des accueils de loisirs avec les différents acteurs du territoire, qu'ils soient culturels, sportifs, artistiques ou sociaux.

Les objectifs recherchés sont multiples, en cohérence avec les axes éducatifs de la Ville :

- Favoriser les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance à la population vaucressonaise ;
- Renforcer la découverte et l'accès aux activités culturelles et sportives de proximité ;
- Apprendre autrement, en faisant participer activement les enfants à l'élaboration des projets

Les acteurs du territoire, qu'ils sont professionnels ou associatifs, sont d'ores et déjà mobilisés pour partager des projets avec les accueils de loisirs.

- ⇒ Dans le domaine social, les enfants de la Farandole réalisent des cartes de Noël pour les seniors de la Ville et ont présenté leurs chants et le décor réalisé lors du goûter des seniors de décembre 2022 ;

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

- ⇒ Dans le domaine sportif, l'organisation de l'accueil de loisirs les P'tits Gibus permet aux enfants accueillis le mercredi en journée de se rendre à l'une de leurs pratiques sportives, grâce à la proximité des équipements sportifs (complexe Yves du Manoir). L'ambition de l'IFAC sera de développer des partenariats avec les associations sportives pour bénéficier de démonstrations ou initiations sur le temps du mercredi.
- ⇒ Dans le domaine culturel, plusieurs actions communes ont déjà eu lieu entre le centre culturel la Montgolfière et l'accueil de loisirs maternel la Farandole :
  - L'exposition régulière dans le hall du centre des productions artistiques des enfants
  - La journée de l'Océan en juin 2022 : un projet de sensibilisation à la préservation des océans a permis aux enfants de travailler le vocabulaire de la mer, les arts plastiques (dessins, costumes), les chants et de déambuler dans la Ville jusqu'au centre culturel où leurs réalisations ont été exposées et du street-art (« Ici commence la mer ») apposé au sol pour développer la curiosité des habitants sur ce sujet.
- ⇒ Dans le domaine de l'environnement : à l'occasion de l'événement 100% Nature organisé par la Ville, les équipes du centre de loisirs Farandole et de l'accueil du soir de l'école des Grandes Fermes ont animé un stand le 15 octobre 2022. L'objectif était de valoriser et de sensibiliser autour des réalisations et les projets élaborés conjointement avec les écoles maternelles des Peupliers et des Grandes Fermes. Ceci s'est traduit par la mise en place :
  - \* d'une grainothèque en partenariat avec des parents (sachets décorés par les enfants, échange de graine avec des fiches explicatives)
  - \* D'un lombricomposteur
  - \* D'une maison à insecte.
  - \* De la fabrication d'insectes à partir d'objets réutilisés

D'autres partenariats pourront se développer dans ces perspectives :

En matière de culture,

La création et le développement de 10 bornes patrimoine dans la Ville (bornes comportant un QR Code, relatant des faits historiques ou la vie de personnalités de la Ville) permettent d'avoir une ressource culturelle supplémentaire pour les accueils de loisirs, principalement les P'tits Gibus.

La construction d'une médiathèque à l'automne 2024 va venir faire émerger une nouvelle proposition culturelle pour les accueils de loisirs. Conçue comme un « un lieu à vivre » où l'on accède à de multiples supports de connaissances, d'apprentissages et de découvertes, la médiathèque sera amenée à proposer des parcours, animations et ateliers pour les plus jeunes, mais aussi dans le cadre d'un dialogue entre les équipes, à soutenir la réalisation de projets propres aux accueils de loisirs.

Le tissu associatif étant enfin très riche, tant dans le domaine culturel que sportif, les associations constituent un champ des possibles pour les accueils de loisirs tant maternel qu'élémentaire pour faire intervenir leurs membres auprès des plus jeunes.

L'ensemble de ces interactions et projets partagés viendra non seulement mettre en valeur la richesse du territoire mais contribuera également à l'objectif de cohérence et complémentarité des temps de l'enfant.

### 3. Déclinaison des axes éducatifs dans le projet Enfance

Le projet Enfance s'appuie sur les 7 axes éducatifs fixés par la Ville sur les recommandations et les réflexions menées par le comité Education.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Typiquement les accueils du soir maternels et élémentaires, les centres de loisirs maternels et élémentaires et les ateliers de la pause méridienne des écoles élémentaires prennent en compte les axes éducatifs de la Ville dans le cadre des projets proposés par les équipes d'animation et plus particulièrement, le vivre ensemble, le développement durable, la culture, l'expression orale et l'alimentation.

Ils sont également concertés avec le calendrier éducatif proposé par l'Education Nationale (semaine des sciences, des langues ou tout autres thématiques tels que la journée de l'océan, la semaine du goût, ...).

### a) Le vivre ensemble dans une Ville inclusive

- Requalification des cours d'écoles primaires à partir de 2023 pour proposer des espaces de vie permettant l'inclusion de tous les enfants
- Ecriture d'une charte du vivre ensemble commune entre le scolaire et le périscolaire à partir de la rentrée de 2022
- Liberté-Egalité-Fraternité sur le fronton de l'école élémentaire Les Peupliers
- Intervention durant la pause méridienne dans les écoles élémentaires d'un ASVP et d'un élu pour présenter les fondamentaux du bien vivre ensemble, du respect d'autrui et des règlements
- Intervention en classe de CM2 (sur demande du professeur) d'un élu pour présenter les symboles de la République
- Accueil d'enfants polyhandicapés au centre de loisir La Farandole un jour pendant les congés de Toussaint, d'Hiver ou de Printemps dans le cadre d'un échange avec l'association Quelque Chose En Plus et l'IME de Vaucresson. Intégration d'enfants polyhandicapés dans des événements sportifs ou culturels organisés par la Ville.

### b) Le développement durable dans la Ville et les écoles

- Requalification des cours des écoles primaires à partir de 2023 pour lutter contre les ilots de chaleur.
- La Ville soutient le projet d'école E3D de l'école maternelle des Grandes Fermes et favorise l'émergence d'un projet E3D à l'école élémentaire du Coteau en continuité du projet E3D du collège Yves du Manoir.
- La Ville soutient les projets pédagogiques de potagers, de gestion des déchets et de compostage dans les écoles.
- Des ateliers Développement Durable sont proposés aux enfants des écoles élémentaires sur le temps de la pause méridienne et des accueils du soir et de loisirs tout au long de l'année.
- Les centres de loisirs proposent des ateliers et journées dédiées au développement durable tout au long de l'année.



## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

### c) Le développement de la culture pour tous les âges

**Un atelier participatif Education et Culture, piloté par le comité participatif Education est mis en place à la rentrée 2022.**

Il aura pour objectifs de faire un bilan des diverses actions amorcées en 2021-2022 et d'établir des liens avec les différents élus et services de la Ville travaillant pour l'enfance et la jeunesse, en vue de mettre en place une réflexion commune et une continuité des actions. On note les sujets suivants :

- Les interventions de l'association **Lire et faire lire** sur le temps scolaire sont régularisées et développées deux fois par semaine dans chaque école élémentaire durant la pause méridienne.
- L'arrivée d'un nouveau délégataire de service public pour le **cinéma Normandy** doit permettre de développer un partenariat régulier : projections spéciales, rencontres, ... et d'accompagner les établissements dans une démarche école au cinéma.
- L'ouverture de la **médiathèque** en 2024 doit permettre la mise en place d'un nouveau schéma de fonctionnement, créant une véritable complémentarité entre les BCD reconstituées et repensées et la médiathèque, qui ne peut se substituer à elles et n'a pas le même rôle. Ce schéma doit être défini par la direction de la médiathèque en coordination avec les écoles.
- La médiathèque pourra accueillir des classes pour des projets construits avec les enseignants, sur des périodes déterminées, en offrant un accès assisté à la documentation physique ou en ligne et les outils d'un travail achevé : espace de travail, espace d'exposition, auditorium, outil de diffusion. Elle n'accueillera pas de classe de manière systématique en dehors de ces projets. Elle privilégiera l'inscription et l'emprunt autonomes par les enfants
- Les BCD ont pour rôle d'offrir au quotidien des ressources de lecture à la fois dans le cadre pédagogique, et dans le cadre récréatif des temps du matin, du midi et du soir, en lecture sur place exclusivement.

### d) La capacité d'expression orale en français et en anglais

Le renforcement de l'apprentissage de l'anglais en élémentaire est soutenu par deux propositions mises en œuvre à partir de la rentrée 2022 :

- Le choix d'une méthode unique pour chaque école assurant une cohérence de pédagogie depuis le CP jusqu'au CM2 a été fait en conseil des maîtres.
- Un professeur d'anglais certifié intervient dans les écoles élémentaires du CP au CM2 à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint jusqu'à mi-juin : 45' / CM1 et CM2 / semaine et 30' / CP-CE1-CE2 / semaine. Ce professeur intervient sous l'autorité pédagogique du professeur des écoles.

Une convention est signée avec l'inspection d'académie pour accueillir le professeur d'anglais sur le temps scolaire.

Par ailleurs en école élémentaire, sur le temps de la pause méridienne, des ateliers ludiques sont proposés aux enfants lors de la semaine des langues :

- Des jeux en langue anglaise animés par un-e intervenant-e anglophone,
- Des animations ludiques pour développer la capacité de prise de parole en public.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

### e) La maîtrise et les risques liés au numérique

- Chaque bureau de direction d'école est équipé d'un PC – Windows10. Une liaison fibre sera installée **dans le courant de l'année 2023** pour assurer une bande passante suffisante pour le fonctionnement des classes.
- Les professeurs des écoles sont formés périodiquement et encadrés par la professeure référente numérique de la circonscription pour assurer un usage optimal du matériel.
- Un plan pluriannuel a été validé permettant d'assurer le renouvellement du parc informatique des écoles tous les 5 ans.
- Une salle « numérique » équipée avec un VPI associé à un PC relié à internet dans chaque école maternelle **à partir de 2023**.
- Une classe mobile comportant 10 tablettes connectés est mise en place **à partir de 2023** dans chaque école. Au préalable, une infrastructure WIFI est installée pour assurer la performance de connexion nécessaire.
- En école élémentaire, sur le temps de la pause méridienne, des ateliers ludiques sont proposés aux enfants par l'association « Les savants-fous » pour présenter et expliquer les sciences et la robotique. Le brigadier-chef en charge de la prévention pour présenter les risques associés à l'usage du numérique.

### f) Une alimentation équilibrée et respectueuse des saisons

- La restauration de qualité (Bio et locale) répond aux exigences de la loi EGALIM, produisant les repas sur place et assure « une liaison chaude » pour l'ensemble des services de repas de l'école maternelle des Grandes Fermes, distante des cuisines.
- Les menus et la provenance des aliments (Légumes, viandes et poissons) sont affichés à l'avance sur les lieux ainsi que sur le site de la Ville
- Sur le temps de la pause méridienne des ateliers ludiques sont proposés aux enfants par le restaurant scolaire 1 fois par trimestre particulièrement lors de la semaine du goût.
- Chaque enfant d'école élémentaire effectue le tri de ses déchets à la fin du service.
- Un fruit à la récré, offert par la Ville, est proposé à chaque enfant d'école maternelle une fois par semaine.

### g) La connaissance des métiers et du monde de l'entreprise

Cet axe éducatif est plus particulièrement ciblé pour la jeunesse (public collégien et lycéen). Il sera développé avec le concours de l'Association des Parents d'Elèves, par exemple pour organiser un forum des métiers dans le premier trimestre scolaire pour être en lien avec le stage réalisé en classe de 3ème.

## V. LE PROJET JEUNESSE

Ce chapitre sera développé à partir de la rentrée scolaire 2023 avec le responsable « Jeunesse » suivant le diagnostic qui aura été établi dans le courant de l'année 2023.

Sous la responsabilité hiérarchique de la responsable Jeunesse et Sports, il sera secondé par une animatrice dédiée au Conseil Municipal des Jeunes.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

Un diagnostic sera effectué avant de définir le cadre de la politique Jeunesse proposée pour la Ville. Les sept axes éducatifs définis par la Ville seront le fil conducteur de cette politique jeunesse.

Les services proposés sont aujourd'hui :

- Le centre de loisirs Jeunes – FunLoc : il s'agit d'un centre de loisirs dédié aux 12-15 ans qui fonctionne exclusivement pendant les vacances scolaires ;
- Le Conseil Municipal des Jeunes : instance participative pour la tranche d'âge 12-14 ans visant à faire découvrir le processus démocratique et inclure les jeunes dans l'évolution de la Ville ;
- Les Projets jeunes : ce dispositif vient soutenir financièrement des projets réalisés par de jeunes Vauressonnais ; les jeunes sont invités à partager ensuite leur expérience auprès des écoles ou du public jeune.
- La Médiation jeunesse : une association mandatée par la Ville se rend à la rencontre des jeunes dans l'espace public pour favoriser le vivre ensemble dans la Ville et débute des temps de rencontres et d'activités
- Les évènements animation jeunesse

## VI. LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT ET LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Dans sa construction même, le PEDT est un outil de concertation. Sa mise en œuvre et son évaluation doivent respecter les mêmes modalités de fonctionnement, en rassemblant et donnant la parole à l'ensemble des membres de la communauté éducative du territoire.

### 1. L'instance de pilotage

Le comité participatif Education se réunit annuellement afin de présenter l'évaluation des actions réalisées pour chaque axe éducatif et déterminer le cas échéant, de nouvelles actions ou propositions.

Le conseil Enseignement-Mairie est l'instance de consultation pour arbitrer les propositions.

La commission d'instruction du groupe d'appui départemental (GAD) sera consultée à nouveau dans le cas d'amendements nécessitant une validation.

### 2. Les modalités d'évaluation

Le PEDT fera l'objet d'une évaluation chaque année. Cette étape est essentielle pour garantir la cohérence du projet éducatif de territoire et sa pertinence au regard des attentes des partenaires concernés et du besoin des enfants.

L'objectif premier est d'établir un bilan sur les mesures décidées et mises en place en se fondant sur un référentiel d'évaluation.

Le second objectif sera de confirmer, de réorienter les actions entreprises ou de comprendre le cas échéant les raisons pour lesquelles celles-ci n'ont pu aboutir au résultat attendu.

Pour chaque axe éducatif, la lecture analytique suivante sera faite au sein de l'instance de pilotage.

## PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE 2022-2025

AXE EDUCATIF									
Action:									
Service pilote	Public cible	Descriptif de l'action	Moyens humains de mise en œuvre	Moyens techniques de mise en œuvre	Moyens financiers de mise en œuvre	Résultats quantitatifs	Résultats qualitatifs	Outils de l'évaluation	Suite à donner

Chaque action sera présentée de la phase préparatoire, à la phase d'exécution et de bilan. La présentation portera sur les éléments quantitatifs et qualitatifs. Les acteurs de terrain (encadrement, parents d'élèves, enseignants et même les enfants usagers du service) pourront être présents et exprimer leur point de vue.

A l'issue de la séance et après échanges, des recommandations quant à la poursuite ou la réorientation de l'action seront formulées par l'instance de pilotage.

Fort de ce travail d'analyse annuelle par axe et action, une évaluation globale sera animée dès la deuxième année du déploiement pour définir les futurs axes du PEdT suivant. Cette évaluation sera alimentée par les données (résultats quantitatifs et qualitatifs) capturées tout au long du déploiement et en concertation avec les différents acteurs de la politique éducative, à savoir les professionnels des services et les membres :

- du Comité participatif Education, composé d'élus du conseil municipal, de citoyens, de parents d'élèves élus et des services du pôle Services à la Population ;
- du Conseil Enseignement-Mairie, composé des directeurs d'écoles primaires, de la principale du collège, de l'inspectrice de circonscription, du service Enfance et des élus délégués à l'éducation et à l'enfance ;
- des Conseils d'école.

Cette évaluation couvrira l'ensemble de la population concernée par la politique éducative de la Ville.